

CONSTRUCTIONS MODULAIRES

(Descriptif de la gamme de base)

1. Dimensions

Longueur hors tout :	3,05 m - 4,05 m - 5,05 m - 6,05 m - 7,05 m 8,05 m 9,05 m - 10,05 m - 11,05 m - 12,05 m
Largeur hors tout	2,45 m ou 2,95 m
Hauteur extérieure	2,70 m ou 2,90 m ou 3.40 m
Hauteur sous-plafond	2,30 m ou 2,50 m ou 3.00 m

2. Principe de construction

Le module préfabriqué est constitué d'une structure en profilés d'acier soudés, composée d'un cadre plancher, d'un cadre de toiture, de poteaux reliant plancher et toiture.

Le levage se fait à partir du haut des poteaux, des points d'élinguages sont prévus à cet effet.

Les modules sont juxtaposables et superposables sur 3 niveaux.

3. Eléments du plancher

2 longerons tube rectangulaire 180 x 80 x 3

Traverses IPE 80

L'assemblage de l'ensemble est réalisé par soudure électrique.

4. Eléments de toiture

2 longerons tube rectangulaire de 180 x 80 x 3

2 profils spéciaux en tôle galvanisée 30/10 assurent le rôle de chenaux à chaque extrémité.

Les pannes supportant le bac toiture et le plafond sont en tube carré de 50.

5. Liaison verticale

Par 4 poteaux en tube rectangulaire de 100 x 80 x 3 galvanisé assurant la liaison entre le plancher et la toiture et la descente des eaux pluviales.

6. Traitement des profilés

Un grenailage SA 2.5 auquel s'ajoute une couche de primaire époxy phosphate de zinc et deux couches de laque polyuréthane.

7. Habillage ossature

Plancher :

- Sous face tôle ondulée galvanisée
- Isolation laine de verre de 80 mm
- Plancher en aggloméré de bois qualité hydrofuge de 22 mm d'épaisseur
- Revêtement de sol PVC en lés est collé sur le plancher et soudé à froid
- Possibilité de bois-ciment ép. 22 mm

Façades :

- Panneaux de type sandwich largeur 1,20 m épaisseur 40 mm, emboîtement par rainures et languettes avec lèvres assurant une parfaite étanchéité.

Composition :

- Face extérieure en tôle 50/100 gaufrée galvanisée laquée cuite au four;
Couleur à définir suivant nuancier
- Ame en mousse de polyuréthane (40-45 kg/m³). Son homogénéité est obtenue par injection en continu.
- Face intérieure en tôle 50/100 galvanisée, recouverte de PVC
Couleur à définir suivant nuancier

La conception des rives évite tout pont thermique et donne un excellent coefficient d'isolation

$K = 0,41 \text{ Kcal/m}^2/\text{h}^\circ\text{C}$

Possibilité épaisseur 60 mm ou 80 mm

Classement au feu M2 à M0

Plafond :

Plafond en bac acier laqué profilé.

Isolation par laine de verre de 80 mm avec pare-vapeur

Classement au feu M1

Possibilité faux-plafond tous types

Bac toiture :

La toiture est constituée par des bacs en tôle d'acier galvanisé à chaud nervuré, d'une épaisseur minimale de 63/100 ème. Ils sont fixés sur les pannes.

Les bacs sont d'un seul tenant. Ils sont posés avec complément d'étanchéité latérale en tôle pliée. Les accessoires de fixation sont munis de dispositifs d'étanchéité.

Les nervures des bacs de couverture sont disposés de manière à diriger les eaux pluviales sur les pignons du module. Celles-ci sont collectées et évacuées par les chenaux et les descentes non apparentes (dans les poteaux).

Possibilité de remplacer la toiture type acier par une toiture type sèche avec une membrane d'étanchéité bi armée bitume + élastomère soudée à la flamme sur un comprimé hydrofuge.

8. Electricité

L'installation électrique est réalisée suivant la norme NF C 15.100 ou VDE 100 (selon le pays d'implantation)

9. Modularité

Nos modules sont constitués de manière à pouvoir s'accoler et se superposer.

Les panneaux de remplissage se démontent très facilement pour être interchangeables et, en cas d'accolement à faire de grandes salles, des caches de liaison sont prévus à cet effet

Le concept permet l'installation de systèmes de climatisations par Windows ou Split System.